

Innocence et désir de vengeance.



PARIS sommeillait encore sous les voiles qui recouvraient les rues et les maisons.

Insensiblement ces voiles paraissaient être soulevés par une main mystérieuse pour laisser passer le jour, mais quoique les moineaux annonçassent par leur guilleri que celui-ci était venu, le jour paraissait lui-même avoir honte de se montrer.

C'est ainsi que les voiles continuèrent à rester suspendus au-dessus des toitures des habitations, masquant le soleil qui s'abritait derrière eux, tout rouge, comme s'il avait versé des larmes de sang et n'osait montrer sa douleur.



Moi, mon leur le Président, je désire parler ici librement et sans contrainte (page 416)

C'était le samedi matin, le jour où la reine allait comparaître devant la cour de justice.

Les bourgeois de Paris qui, ce jour là, jetaient un regard à travers des petites vitres enchassées dans du plomb de leurs chambres enfumées, se sentaient pris de mélancolie en voyant cet épais brouillard qui régnait à l'extérieur.

Pas un bourgeois de Paris, si prévenu qu'il fût contre la reine, qui ne sentit en lui une sorte d'émotion.

On allait, en effet, assister à un triste spectacle. Une femme, que la majorité des habitants croyaient coupable, allait être jugée et, si elle était reconnue telle, il était certain que le châtiment suivrait aussi la sentence.

Les gens de Paris poussèrent la tête hors de la porte de leurs habitations avec une sorte de gêne. Chacun aurait bien voulu pénétrer ce jour là dans la salle où siègerait la cour de justice, mais personne n'osait avouer cette curiosité à son voisin.

— C'est bien malheureux pour les enfants, dit une bourgeoise à sa voisine ; vous pouvez en penser ce que vous voudrez, il n'y a rien de tel qu'une

mère pour les enfants, ces enfants fussent-ils ceux d'un roi.

— Je vous remercie pour une telle mère. C'est une mère dénaturée, une marâtre !

— Je vous ai déjà dit, madame Dubois, que je ne puis supporter de telles expressions. Les apparences sont contre la reine, mais il n'y a cependant pas de certitude.

— De la certitude ?... Vous ne l'aurez pas si aisément. Il faudrait que la reine avoue et c'est ce qu'elle ne fera jamais. Je comprends, madame Derèse, que vous preniez la défense de la reine, puisque votre mari fait partie de la garde.

— C'est dommage, dit alors une autre bourgeoise, c'est réellement dommage pour la reine. Elle est encore si jeune et puis si jolie. Commettre un tel forfait... Je ne puis le croire.

Les femmes se turent soudain.

Au bout de la rue venait se déboucher un cavalier portant une toge rouge. Il était flanqué de deux autres cavaliers, des massiers, portant chacun les insignes de la justice. C'était le comte de Jonville qui présiderait la cour de justice devant laquelle comparaitrait la reine.

Des gamins et des fainéants suivaient à distance

respectueuse, craignant ce petit groupe silencieux qui arriva bientôt aux portes, du Louvre.

Une scène des plus tristes se passait en ce moment au palais.

Le roi Philippe, pâle et défait, s'était rendu à la pièce occupée par la reine et là, le cœur brisé, il s'était jeté à genoux devant elle.

— O Marie, s'écria-t-il, Marie, dites que vous me pardonnez. Vous, la femme la plus pure de la France entière, vous serez exposée aujourd'hui à la plus grande des humiliations. O, dites que vous me pardonnez.

— Relevez-vous, Sire, dit Marie. Mon cœur n'éprouve pour vous ni haine, ni rancune. Dieu veuille qu'aujourd'hui la lumière luise dans cette sombre nuit.

Elle serra longuement les enfants dans les bras, les regardant dans les yeux et caressant les boucles de leur chevelure.

Comme tout parlait de vie chez ces enfants ! Ce regard jeune et plein de feu, ces mouvements souples, cet incarnat des joues, étaient une fête pour toute mère qui ne marchait pas courbée sous le poids d'une fausse accusation comme Marie de

Brabant. Elle, ne pouvait considérer les enfants qu'avec une profonde tristesse.

Qu'advierait-il de ces chers petits si la cour de justice la condamnait à l'emprisonnement ou à une peine plus sévère encore ?

Un frisson lui parcourut les membres à cette pensée. Elle avait aimé ses enfants de toute la force dont une mère est capable, mais on allait peut-être la séparer d'eux pour longtemps.

C'est en ce moment qu'elle sentait combien elle était attachée à eux !

Les enfants comprirent immédiatement qu'il se passait quelque chose d'anormal ; rien n'est plus impressionnable que le cœur de l'enfant. Ils se serraient contre elle comme s'ils voulaient la protéger contre un péril imminent et ils l'embrassaient comme s'ils voulaient dire : Ici, au milieu de nous vous n'avez rien à craindre.

— C'est trop... c'est trop... sanglotait le roi à la vue de ce tableau touchant.

— Soyez fort, Philippe, dit la reine en allant à son époux et en lui pressant la main, car malgré tout elle était prise de pitié en voyant les souffrances morales du roi.

Le roi tressaillit à cet attouchement et il serra

longuement et tendrement la main de la malheureuse femme, puis il y déposa un baiser respectueux.

— Il ne nous reste plus, Marie, qu'à avoir confiance en l'avenir, dit le roi. Aucune puissance sur terre, pas même celle du roi, ne peut plus vous soustraire à la justice, cette puissance suprême. Ayons confiance dans le triomphe de la vérité...

— Je suis heureuse, Philippe, de votre venue. Les derniers événements ont produit un éloignement entre nous et si je me suis montrée sévère pour vous, c'est que je voulais l'être en même temps pour moi-même, car je craignais de succomber à vos prières.

Le roi la regarda tendrement dans les yeux et murmura :

— En vous voyant ainsi, Marie, avec cette force de volonté et de caractère, je vous aime doublement. C'est ainsi que j'ai appris à vous connaître et jamais cette dignité ne s'est trahie chez vous. Marie, permettez-moi de prendre congé de vous par un baiser, en attendant que l'heure de la félicité sonne de nouveau pour nous.

Il la serra longuement et tendrement sur son cœur et les enfants, qui n'avaient vu telle scène depuis longtemps, s'approchèrent.

Marie les embrassa de nouveau et s'écria :

— Ah ! le bonheur puisse-t-il encore luire pour nous !

Blanche, qui s'était éloignée et qui venait de rentrer, regarda avec attendrissement ce tableau touchant et malgré ses efforts elle ne put retenir ses larmes.

— Ma chère Blanche, dit la reine, vous souffrez à cause de moi. Vous, le modèle de l'amitié la plus fidèle, du dévouement le plus désintéressé, vous souffrez comme moi...

— O, Marie !... furent les seuls mots que la jeune fille parvint à articuler.

Se tournant ensuite vers le roi et les enfants, la reine dit d'un ton solennel :

— Blanche, ma bonne et chère amie, je désire réclamer de vous un service que je n'ose vous demander qu'après toutes les marques d'attachement que vous m'avez déjà données...

— Parlez, Marie, répondit Blanche. Rien de ce qui est humainement possible ne sera trop lourd pour moi.

— Blanche, je désire vous confier mes trésors... mes enfants. Si d'ici à longtemps ils ne revoyaient pas leur mère, remplacez-la comme vous

le faites déjà avec tant de dévouement. Soyez leur seconde mère.

Le roi ne put retenir ses larmes en entendant ces paroles et il eut besoin de toute son énergie pour résister à l'émotion.

Des pas se firent entendre dans le couloir ; on frappa à la porte. Un garde entra.

— Madame, dit-il, l'heure approche. La cour de justice se rassemblera dans un instant. Pourrais-je vous prier de me suivre ?

Le roi s'était éloigné de quelques pas à l'entrée du garde, mais il s'approcha de celui-ci et lui demanda :

— Et votre sergent, comment va-t-il ?

Le garde fut saisi en voyant paraître subitement le roi devant lui ; après un instant il répondit :

— Il ne va pas bien, Sire. Il a été frappé à un mauvais endroit.

— Melchior Blanc est-il blessé ? demanda la reine.

— Oui, chère Marie, répondit le roi ; il a été trahittement attaqué le soir pendant qu'il exécutait un ordre que je lui avais donné. Son dévoue-

ment à votre personne, Madame, en est quelque peu la cause...

— Comment cela ?

— Plus tard j'aurai l'occasion de vous raconter la chose, Marie. Sachez cependant que c'est un cœur fidèle qui a droit à toute notre reconnaissance.

— La cour de justice allait-elle déjà entrer en séance ? demanda le roi en s'adressant de nouveau au garde.

— Il se passera encore quelques instants, Sire, mais j'ai déjà reçu ordre, en l'absence du sergent, de conduire Sa Majesté jusque là.

— Le devoir est parfois bien dur, ma chère Marie, dit le roi en prenant la main de la reine.

Il faisait cependant des efforts pour garder son énergie, car dans le couloir se trouvaient quatre soldats, placés sous les ordres du garde et qui devaient escorter la reine.

Marie serra la main à Philippe et c'est ainsi qu'ils se quittèrent pour quelques instants et pour se retrouver bientôt à l'endroit où il serait décidé du sort de la reine de France.

Marie demanda de pouvoir rester seule un instant avec son amie.

Le garde céda volontiers à cette prière et dès qu'il se fut retiré, la reine tomba au cou de Blanche.

— Adieu, Marie, dit la jeune fille ; la justice puisse-t-elle triompher aujourd'hui.

— Ah, taisez-vous, Blanche, j'ai des pressentiments si sombres, répondit la reine... Vous rappelez-vous les prédictions de la petite béguine de Nivelles ?

Blanche ne voulut pas répondre et se contenta de laisser retomber la tête sur la poitrine.

— Parlez, Blanche, dit la reine, parlez franchement... Oui, vous vous rappelez ; je le vois bien. Vous aussi, n'avez pas oublié ces sombres prédictions...

Blanche ne sut que dire. La reine n'avait deviné que trop juste, car les paroles de la béguine lui étaient revenues bien souvent à la mémoire et surtout depuis les tristes événements qui s'étaient passés au Louvre.

— Oui, Blanche, poursuivit Marie, oui, vous vous rappelez ; vous auriez beau vous en défendre. Moi je me rappelle pour ainsi dire textuellement les paroles de la sainte femme.

Voyant que les enfants n'écoutaient pas et rassurée de ce côté, Marie dit :

— « Je vois un cortège... le prince de France, le roi... Une sentence terrible vient d'être prononcée, une innocente vient d'être condamnée au bûcher... Ah ! c'est horrible !... On dit que la condamnée est jeune et jolie. Un grand nombre de gens croient à son innocence et pourtant je perçois, terrible comme le tonnerre, le cri lugubre de la foule : A mort l'empoisonneuse... au bûcher la sorcière !... Qui est cette innocente ?... Elle approche, car au loin j'entends déjà les chants funèbres des religieux... Ah, je vois maintenant la condamnée... Une robe noire, une robe de deuil, enveloppe son corps délicat... un voile noir cache son visage... elle pleure, la pauvre femme, elle pleure à la pensée de son époux, de son enfant !...

La reine était devenue très pâle et elle tremblait de tous ses membres.

Oui, elle venait de voir revivre dans son esprit la scène au couvent de Nivelles, mais soudain un sourire vint éclairer son visage.

— Jean, s'écria-t-elle, Jean, mon cher frère, viendra peut-être... il viendra certainement... il faut,

oui, il faut qu'il vienne !... Il sera le sauveur de l'innocence.

* * *

Le roi ayant appris que la séance de la cour de justice ne serait pas encore ouverte immédiatement, — elle ne le serait du reste pas sans son autorisation — s'était dirigé du côté de la pièce où Melchior Blanc était alité.

Il entra, mais Melchior dormait.

La tête reposant dans les mains, Breno était assis au pied du lit de son ami, relevant vivement la tête au moindre petit soupir de celui-ci et prêt à apporter immédiatement ce qui aurait pu lui procurer le moindre soulagement.

— Cousin, dit le bouffon, Breno devrait posséder maintenant le don d'ubiquité. J'ai ici à garder une personne, physiquement malade ; mais il y a une autre personne, moralement malade, qui a également besoin d'appui.

Philippe s'approcha et, en entendant les paroles de Breno, une voix mystérieuse lui dit, que jusque là cet être difforme avait été pour lui autre chose qu'un bouffon amusant n'ayant d'autre but que celui de distraire le maître.

Il reconnut en Breno une belle âme compatissante, s'inquiétant plus du malheur d'autrui que de soi-même et toujours prêt à venir en aide où il le pouvait.

Melchior Blanc, quoiqu'endormi, devait avoir entendu quelque chose d'extraordinaire, car il se réveilla et se frotta les yeux.

Son premier regard, son premier et doux sourire furent pour son fidèle Breno qui s'était redressé immédiatement et lui avait pris la main.

— Ai-je dormi longtemps ? demanda le géant.

— Oui, assez longtemps, répondit le bouffon.

— J'ai fait un bien vilain rêve, Breno.

— Vous me le raconterez plus tard, Melchior, Maître Lamberto ne vous a-t-il pas recommandé de rester aussi calme que possible et n'ai-je pas dû donner ma parole d'honneur que je vous soignerais comme un frère ?

Le réveil de Melchior paraissait n'avoir été produit que par un saisissement subi dans son rêve, car quelques instants plus tard ses paupières se refermèrent lentement.

Breno fit signe au roi pour lui faire comprendre qu'il serait prudent de ne pas se montrer.

Philippe répondit d'un hochement de tête et

quitta la pièce après avoir adressé encore un regard de reconnaissance au brave et jovial soldat qui avait failli devenir victime de son dévouement à la reine.

A peine le roi s'était-il éloigné de quelques pas, qu'il revient auprès de Breno auquel il dit en chuchotant :

— Tâchez, dans tous les cas, de réveiller votre camarade vers l'heure où les greffiers viendront acter sa déposition.

— Toutes les mesures sont prises à ce sujet, Sire, répondit le bouffon. Je crains cependant que Blanc ne sera pas facile à traiter, car il a déjà dit qu'il refuserait de laisser acter ici sa déposition.

— Comment cela ?

— Il veut aller déposer en personne dans la salle.

— Mais c'est impossible pour lui, dit le roi.

— C'est aussi l'avis de maître Lamberto, mais Meïchior veut comparaître, dut-on le transporter dans la salle sur son lit.

— Singulier garçon, dit Philippe, ému de cette fierté, belle et simple à la fois.

— Il n'y en a pas deux comme lui, Sire, répondit Breno. Il n'a pas son pareil. Pour Sa

Majesté la reine il traverserait le feu s'il le fallait.

— Brave homme ! murmura Philippe en quittant la pièce pour se rendre à la grande salle.

Le roi avait tenu à ce que la cour de justice siègeât au Louvre même. Aussi longtemps qu'il s'agissait de trancher une question de droit, le juge suprême était le maître et l'intervention du roi même ne pouvait rien modifier à cet état de choses. Mais quand il s'agissait d'arrêter les dispositions, le désir du roi devenait naturellement un ordre.

Il avait tenu surtout à réunir la cour de justice au Louvre, parce qu'il espérait que la sentence serait rendue en faveur de la reine. La disposition des juges était douteuse, il est vrai et, dans les derniers temps surtout, la croyance à la culpabilité de la reine était devenue beaucoup plus forte, mais les preuves suffisantes pour la condamner continuaient à faire défaut.

Quand le roi avait choisi le Louvre comme siège de la cour de justice, un doux rêve était entré dans son cœur.

Il voyait le juge, la main sur le cœur, un sourire de bonheur sur le visage, proclamer l'innocence de la reine en présence de l'élite de la

noblesse française. il voyait les enfants s'élaner vers Marie et l'enlacer de leurs petits bras et lui-même, pleurant de bonheur, entendait jubiler le peuple devant le palais et saluer l'innocente qui avait tant souffert, mais qui, jusqu'à la dernière minute, avait donné tant de preuves de grandeur de caractère.

Ah ! si ce doux rêve pouvait se réaliser !

Une couple de clercs se trouvaient déjà dans la salle tandis que les gardes maintenaient la foule à distance respectueuse.

La cour fit ensuite son entrée ; le comte de Jonville prit place sur le siège de la présidence, puis Marie de Brabant fut amenée dans la salle.

Un murmure de curiosité parcourut les rangs de la foule à l'entrée de la reine.

Elle était toujours belle, Marie, malgré toutes les souffrances par lesquelles elle avait passé. Le ton foncé de sa chevelure tranchait encore mieux maintenant sur son visage pâli par la douleur autant que par l'émotion du moment.

Dans son regard on n'aurait pu découvrir la moindre ombre de rancune. Il est vrai que ce regard fixe trahissait l'effort qu'elle devait faire pour ne pas succomber à l'émotion, mais il déno-

tait en même temps la noblesse, la bonté, la magnanimité.

Était-ce donc là cette femme courbée sous le poids de la plus grave des accusations ? Était-ce là cette mère qui, cruelle et orgueilleuse, avait tué un pauvre enfant innocent et qui, la conscience chargée d'un tel forfait, avait soutenu si longtemps son innocence ?

Vraiment, si la foule avait été appelée en ce moment à juger cette femme, ce premier coup d'œil aurait peut-être suffi pour lui faire proclamer l'innocence de l'accusée.

Enfin le comte de Jonville se leva et frappa trois fois sur un timbre se trouvant à sa portée.

Le silence le plus solennel ne tarda pas à se faire dans la salle et, après s'être incliné devant le roi, le comte de Jonville commença en ces termes :

— Aussi vrai que Dieu nous entend et nous voit, nous déclarons, sur notre honneur et notre salut, que nous ne nous laisserons guider que par l'équité et par la loi et que nous jugerons sans haine mais aussi sans faiblesse, sinon que Dieu et ses saints nous viennent en aide.

De Jonville avait prononcé ces paroles avec

émotion et cette émotion gagna aussi tous les assistants, car chacun se rendait compte de la solennité du moment.

Le comte de Jonville poursuivit après un instant :

— Notre cher prince Louis, que Dieu reçoive son âme, a été arraché par une main criminelle à l'espoir de ceux qui l'aimaient. Marie de Brabant est accusée d'avoir commis ce crime. Ultérieurement la même accusation a été portée aussi contre le ministre du roi, Pierre Labrosse. Aujourd'hui nous incombe la lourde tâche d'examiner et de nous prononcer sur la première de ces accusations. Il plaira à Sa Majesté de fixer plus tard la date à laquelle devra comparaître le second des accusés, s'il était prouvé aujourd'hui que l'accusation, portée contre Marie de Brabant, était fausse.

Après avoir prononcé ces paroles le comte de Jonville se rassit et maître de Nocéna, l'accusateur public, le haut représentant de la justice, s'avança et dit :

— La tâche que j'ai à accomplir est si lourde et si pénible, que j'espère ne plus en avoir à accomplir de pareille pendant le restant de ma carrière.

Qui de nous ne se rappelle pas les beaux jours où un peuple entier avait afflué vers notre vieille cité franque pour saluer celle que notre souverain avait été choisir dans un pays ami pour ramener la paix et le bonheur à un foyer éprouvé par de nombreuses vicissitudes ?

Qui de nous ne se rappelle pas les cris de joie et d'allégresse qui saluèrent la belle femme qui allait devenir une mère, une tendre mère espérons-nous, pour les pauvres enfants qui, tout en étant nés sur les marches d'un trône, se trouvaient sans appui et étaient privés de l'amour maternel ?

Quelle béatitude pour nous, quand nous apprimes que le choix de Sa Majesté semblait avoir été heureux et que dans le cercle de sa famille il trouvait la récompense de l'amour qu'il portait à son peuple !

Cette reine n'était plus pour nous une étrangère. Elle paraissait être venue comme un ange sauveur qui apportait la tranquillité après nos soucis ; elle avait trouvé une place dans nos cœurs comme un être qui nous est cher et nous l'aimions comme une fleur cueillie sur notre propre sol.

C'est pourquoi hélas ! le coup qui nous a

frappés a été d'autant plus rude qu'il était imprévu.

Le prince adoré, notre espoir et notre fierté, a succombé à la suite d'un forfait aussi noir que lâche ;... il fut empoisonné !

Alors toutes les cloches se sont fait entendre sur le sol de France et chaque coup de l'airain était un coup qui se répercutait dans notre cœur. Chaque coup était pareil à un sanglot arraché au cœur de notre peuple, jusqu'à ce qu'enfin la pénible résignation est venue comme un avant-coureur de tristes réflexions et du chagrin rongeur...

Ces paroles, qui rappelaient au roi ses souffrances à la mort de son cher enfant, le torturaient au point que tous les assistants eurent pitié de sa douleur.

L'accusateur poursuivit :

— Hélas ! l'ère des épreuves n'était pas encore terminée. Tout en plaignant le père du prince qui nous avait été ravi, nous plaignions aussi la pauvre mère qui, à ce que nous croyions, avait fait de cet enfant son propre fils et l'aimait d'un amour infini.

C'est alors que vint le coup : l'accusation que la reine elle-même serait la cause de cette mort

prématurée, oui, que ce serait elle qui aurait versé le poison de sa propre main, afin d'assurer avec plus de certitude le trône à son propre fils qui venait de naître.

Si, au début, le sentiment empêchait d'ajouter foi à cet horrible forfait, le roi dut céder enfin devant les preuves indéniables qui lui furent apportées, d'autant plus que le mobile, si bas, si inhumain qu'il fût, paraissait être appuyé par les faits.

C'est alors que Marie de Brabant fut emprisonnée par ordre du roi et que la cour de justice a été constituée pour la juger.

Messieurs les juges, le crime qui a été commis est d'une cruauté monstrueuse. J'ai essayé de toutes les façons, de trouver à ce crime des circonstances atténuantes, mais je n'en ai trouvée aucune. La justice exige que ce crime soit puni.

Jusqu'ici Marie de Brabant n'a pas avoué être coupable. Nous voulons cependant lui faire observer qu'elle peut être condamnée à la peine la plus sévère et même à la peine de mort. Qu'avant de quitter cette terre, elle examine donc sa conscience et qu'elle débarrasse celle-ci de tout mensonge. La cour trouvera peut-être dans ses ayeux et dans

son repentir une raison de se montrer moins sévère.

Un sourire, pénible mais fier, avait paru sur le visage de Marie en entendant les dernières paroles de l'accusateur. Elle savait que cet homme accomplissait son devoir en dépeignant le crime dans toute sa noirceur et en la chargeant le plus possible. La justice devait bien éviter l'apparence de ne pas avoir agi !

— Marie de Brabant, dit le comte de Jonville en regardant la reine d'un œil sévère, Marie de Brabant, quelle sera votre attitude ici ? Écoutez-vous le sage conseil de maître de Nocena, qui a exprimé aussi notre pensée et allez-vous déclarer que vous vous repentez d'avoir commis ce crime et que celui-ci vous remplit maintenant d'horreur ?

La tête penchée sur la poitrine Marie écouta ces paroles et quand de Jonville se tut elle leva de nouveau les yeux avec fierté.

Le plus grand silence régnait dans la salle et l'on pouvait voir avec quelle anxiété chacun attendait la réponse de la reine.

Le roi aussi avait les yeux fixés sur Marie et son regard exprimait tant de pitié, tant de

douleur, que beaucoup d'assistants furent pris de compassion pour lui.

Comme la reine gardait le silence, de Jonville lui adressa la parole pour la deuxième fois :

— Marie de Brabant, il conviendrait de répondre aux questions qui vous ont été posées. Nous ne voudrions pas user envers vous des moyens que la loi met à notre disposition.

Un nuage de colère passa sur les traits du roi en entendant ces paroles humiliantes.

— Marie de Brabant, reprit de Jonville, je vous demande pour la troisième fois, si vous avouez votre crime.

Alors la reine leva fièrement la tête et, regardant de Jonville en face, elle répondit :

— Qui n'est pas coupable n'a rien à avouer.

— Je désire prendre la parole, monsieur le comte, dit une voix du côté opposé de l'enceinte réservée à la cour.

C'était le roi qui s'était levé, pâle et ému, et, sans attendre la réponse du comte de Jonville, il commença :

— Vous venez de dire, monsieur le procureur, que la venue de la noble Marie de Brabant a amené une ère de bonheur et de paix, non seu-

lement pour notre maison princière, mais aussi pour le peuple français.

Je l'ai amenée ici du fier duché de Brabant pour le salut de ma vie et le soleil du bonheur luirait peut-être encore sur la maison royale de France, si ce bonheur, cette paix, n'avaient pas été détruits par l'âme la plus noire que l'enfer vomira jamais sur terre.

Qui donc, à moins qu'il ne soit pervers jusqu'à la moelle des os, oserait soupçonner qu'un scélérat éhonté dresserait des embûches au bonheur de son roi et tendrait autour de celui-ci des pièges dans lesquels il s'est empêtré ? Je veux le déclarer ici hautement, afin que le pays entier l'apprenne, que Marie de Brabant avait su transformer notre maison en paradis et que son amour et ses sacrifices peuvent être qualifiés d'admirables.

Afin de cacher son propre forfait un scélérat inventa des bassesses et des infâmies pour m'enlever la confiance que m'inspirait la reine et, du doute affreux qu'il avait fait naître dans mon esprit, naquit le dégoût pour l'horrible crime dont j'ai osé soupçonner la plus loyale, la plus pure des femmes.

Oui, messieurs de la cour, vous devez avoir le bras long pour rechercher les coupables et votre

châtiment doit être sévère, mais la prudence et la circonspection doivent inspirer le châtiment. Ce n'est pas celle qui se trouve à la place des accusés qui devrait s'y trouver. L'innocence ne doit pas comparaître devant les juges. Cette place devrait être occupée par celui qui a appelé tous ces malheurs sur notre maison royale et sur la France entière. Messieurs de la cour, j'accuse Pierre Labrosse d'être l'assassin de mon fils adoré, du prince héritier de France.

Un murmure parcourut la salle et les paroles du roi semblaient embarrasser la cour, car les juges se parlèrent bas et paraissèrent se concerter. Après quelques instants le comte de Jonville se leva et dit à Philippe, après une profonde révérence :

— Sire, la cour a entendu, avec tout le respect qu'elle vous doit, votre plainte ; elle l'examinera minutieusement quand le ministre Labrosse comparaitra devant elle à une date ultérieure. La cour se permet cependant de vous demander respectueusement, si les preuves, sur lesquelles Sa Majesté elle-même a mis Marie de Brabant en accusation, n'existent plus et si Sa Majesté peut produire instantanément la preuve de la culpabilité de Labrosse. La production de cette preuve pour-

rait seu'e rendre inutile une plus longue séance de la cour.

Les assistants regardèrent anxieusement le roi. Posséderait-il, en effet, la preuve de la culpabilité de Labrosse ?

Le roi était désespéré et abattu par l'argument, fort juste du reste, du comte de Jonville et c'est donc d'une voix faible qu'il répondit :

— La preuve ?... Hélas ! je ne possède pas de preuve palpable. Je n'ai que la voix de ma conscience, une voix mystérieuse qui me crie sans cesse : Sa Majesté est innocente !... Ah, messieurs de la cour, regardez la donc... Est-elle l'image du crime ou la personnification de la parfaite innocence ?... Dieu de bonté, ayez pitié de nous !...

Après avoir prononcé ces mots le roi s'affaissa sur son siège et laissa retomber la tête dans les mains. Il était impuissant.

— Y a-t-il quelqu'un, demanda de Jonville à haute voix, qui désire intercéder en faveur de Marie de Brabant ? Chaque rayon de lumière sera accueilli avec reconnaissance dans cette ténébreuse affaire.

Au bout de la salle un homme de haute stature s'était levé.

Tous les regards se dirigèrent du côté de ce bel homme, qui s'avancait la tête haute :

— Robert d'Artois, murmura-t-on.

— Mon frère... chuchota le roi avec surprise en reconnaissant le gentilhomme.

D'un coup d'œil Robert d'Artois salua le roi et, s'adressant à la cour, il dit d'une voix ferme :

— Si vous me demandez messieurs de la cour, de prouver d'une manière irréfutable qu'un autre que ma chère belle-sœur est coupable du crime qui a été commis, je n'ai qu'à reprendre ma place. S'il est cependant de votre désir d'éviter qu'une femme innocente soit couverte de honte et si votre intention n'est pas de châtier, mais bien de juger, veuillez m'écouter.

— Parlez, monseigneur, dit le comte de Jonville avec le plus grand respect, car aucun gentilhomme n'était aimé et estimé pour ses vertus comme Robert d'Artois.

— Sachez donc, dit alors le frère du roi, que dès son arrivée à la cour de France, la noble femme qui comparait devant vous, avait été choisie comme victime de sa haine par l'homme qui a été si longtemps une honte, pour nous chevaliers, pour nous gentilhommes.

A peine avait-elle mis le pied au Louvre qu'il commença à la poursuivre de sa soif de vengeance que rien ne justifiait, et qu'il se mit à répandre sur son compte les bruits les plus honteux, jusqu'à tel point que notre cher souverain finit par y croire et faillit, par sa crédulité, briser son propre bonheur.

Ceux qui ont pu la voir au milieu de ses enfants et qui ont vu, les larmes aux yeux, comme moi, la tendresse dont elle entourait notre cher prince Louis, enfant du premier lit de Sa Majesté, doivent repousser avec dégoût la pensée qu'elle aurait jamais pu se rendre coupable de la moindre dureté, voire d'un crime, envers le prince.

Messieurs de la cour, si l'un de vous me demandait : « Jusqu'où va votre foi dans l'innocence de la reine ? » je lui répondrais : « Voici mon bras droit qui a tenu honorablement l'épée. Eh bien, tranchez ce bras si vous voulez considérer cela comme la preuve de son innocence. »

Ces fières paroles suffirent à amener un changement complet dans l'esprit des assistants et le doute parut se faire aussi parmi les membres de la cour.

Ce fut alors au tour de Labrosse.

La curiosité se tourna immédiatement vers lui.

Comment se comporterait-il, lui le fier et orgueilleux ministre ?...

Tous les regards étaient fixés sur la porte par laquelle il devait entrer ; on n'échangeait plus aucune parole.

La colère brillait dans les yeux du roi à la pensée qu'il allait revoir celui qui, par ses intrigues diaboliques, cherchait à briser sa vie et il avait décidé de détourner les regards de ce monstre, mais le hasard voulut que le premier regard de Labrosse quand il fut introduit, était dirigé sur le roi.

Il entra avec arrogance. Il était aisé de voir que par son attitude il voulait rejeter loin de lui toute culpabilité. Il avait l'air de vouloir dire : « Me voici maintenant ; que désirez-vous de moi ?... »

Il s'inclina devant le roi, mais pas aussi profondément que ne l'avait fait de Jonville et, la tête haute, il se plaça devant la cour.

Le projet du scélérat dénotait une fois de plus sa finesse. Il sentait, mieux que personne, qu'il s'agissait de jouer son va-tout.

Il serait de nouveau debout, en pleine puissance,

ou il serait terrassé, écrasé définitivement, car il avait décidé de ne pas sacrifier celui-là à la légèreté.

— Ministre Labrosse...

— Monsieur le Président, interrompit le roi, cet homme s'appelle Labrosse...

— Baron Labrosse, en effet, Sire, répondit l'ex-ministre, baron Labrosse par la grâce de Sa Majesté, qui m'a élevé au rang de baron en récompense des services inestimables rendus à Sa Majesté, d'après ce que celle-ci disait elle-même.

— Baron Labrosse, reprit le comte de Jonville, c'est vous qui avez formulé la terrible accusation à la suite de laquelle Marie de Brabant comparait maintenant devant la cour de justice ?

— C'est moi, monsieur le comte, répondit Labrosse.

— Maintenez-vous cette accusation ?

Oui.

— Etes-vous disposé à dire à la cour ce que vous savez à ce sujet ?

— C'est dans ce but que je suis venu.

— Jurez donc de dire la vérité.

Et de Jonville lui dicta le serment d'usage, que le scélérat répéta mot par mot, d'une voix calme et claire, sans sourciller.

Une expression de dégoût se peignit sur le visage de Marie de Brabant. L'homme qui se trouvait devant elle, mentait sciemment et pas la moindre contraction du visage ne dénonçait le parjure.

— Parlez, dit de Jonville.

Labrosse commença son récit, se vantant de la grande joie avec laquelle il avait salué la venue de la nouvelle reine et appuyant sur l'amour qu'il éprouvait, disait-il, pour le prince héritier.

— Je le répète hautement, à tous ceux qui veulent l'entendre, que la reine était une mère modèle et je n'aurais jamais osé la soupçonner, si je n'avais eu en main des preuves convaincantes. J'ai hésité longtemps avant de mettre Sa Majesté au courant de ce que je savais, mais j'ai jugé enfin ne pas pouvoir me taire plus longtemps, un crime aussi monstrueux ne pouvant rester impuni.

— Ah, l'hypocrite, murmura la reine.

— Je ne suis pas venu ici pour charger la reine, messieurs. Je réclame plutôt pour elle votre clémence, car, si elle a péché, c'est par amour maternel. Elle aimait trop son propre enfant pour lequel elle rêvait la couronne royale, qui devait revenir plus tard au fils aîné du roi et c'est ainsi

qu'elle a été poussée à commettre un crime dont je n'ai pas été l'unique témoin. Un autre serviteur du palais, le sergent Melchior Blanc, pourrait venir confirmer et corroborer ma déclaration, si un coup de couteau, dont ce témoin non influencé a été frappé au dernier moment, ne l'en empêchait.

En entendant cette allusion le roi blêmit de colère.

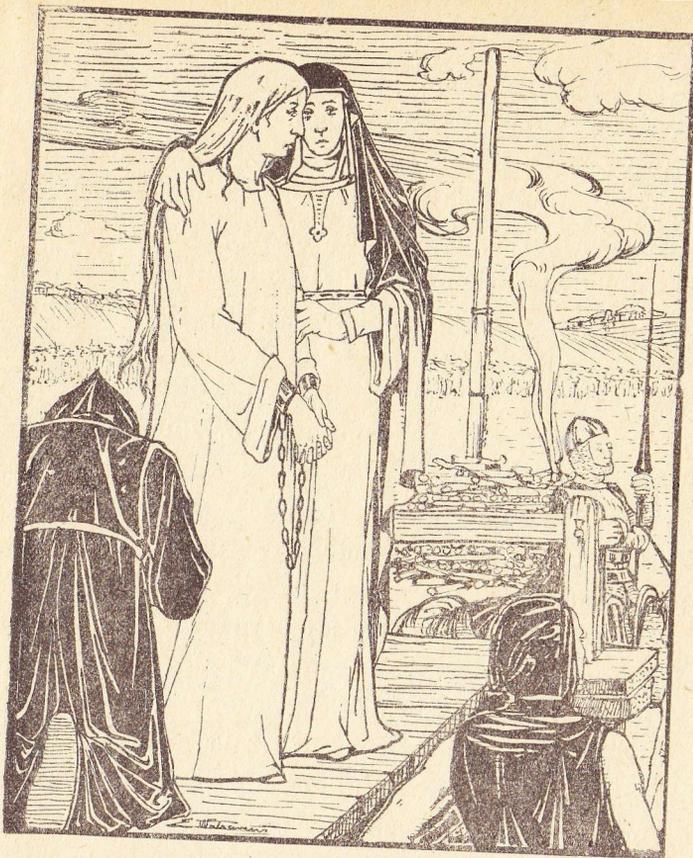
De sa vie il n'avait entendu langage aussi hardi, aussi impudent et, tremblant de colère, il se redressa en s'écriant :

— Monsieur le juge suprême, je défends à cet homme de parler plus longtemps

— Et moi, monsieur le président, s'écria Labrosse, qui se trouvait protégé par la liberté de la parole conférée par la loi à tout témoin devant la cour, moi, monsieur le président, je désire parler ici librement et sans contrainte, quelle que soit la puissance qui s'y oppose.

De Jonville s'était levé et dit en s'adressant au roi :

— Sire, nous sommes obligés de faire notre devoir jusqu'au bout. Le baron Labrosse parle sous la protection de la justice qui ne saurait remplir



Que le ciel vous entende ! répondit la reine. (page 456)

sa tâche élevée si elle ne s'entourait pas de tous les renseignements capables de l'éclairer.

Labrosse confirma ces paroles d'un hochement de tête et ne cherchait nullement à voiler le triomphe qui brillait dans son regard. L'occasion était trop bonne et il continua en s'animant :

— S'il y a quelqu'un, messieurs, qui doit regretter l'attentat dont le sergent a été victime, c'est bien moi, car je me trouve seul ici, abandonné de tous, de Sa Majesté aussi, qui fit emprisonner elle-même la reine et qui met maintenant en accusation le plus fidèle de ses serviteurs. En ce moment on acte un témoignage près d'un lit de malade, un lit d'agonie peut-être. Je demande quelle importance on peut attacher à un témoignage recueilli dans de telles conditions ?

C'était précisément là le but de l'ex-ministre. Il n'ignorait pas que Melchior Blanc avait, à différentes reprises déjà, exprimé des regrets au sujet de son premier témoignage. Non que le brave garçon avait menti alors pour charger la reine, mais, devant le roi, Labrosse l'avait, pour ainsi dire, attiré dans un guet-apens et le rusé courtisan sentait bien maintenant que Melchior Blanc voyait clair dans son jeu.

— Oui, Sa Majesté m'accuse maintenant d'être l'auteur du forfait, mais Elle ne produit aucune preuve à l'appui de son accusation... Ah, Sire, poursuivit-il en adressant au roi un regard suppliant, Sire, dites-moi d'où me vient votre disgrâce ?...

Le roi ne répondit pas, mais sentait encore croître en lui le dégoût pour le misérable. Ce dernier avait gardé le silence pendant un instant, puis faisant un pas dans la direction du comte de Jonville, il poursuivit :

— Je vais vous dire, monsieur le Président, ce que j'ai vu dans la soirée du crime et ce que j'ai rapporté ensuite à Sa Majesté en présence du sergent Melchior Blanc, qui a confirmé mes paroles et que Sa Majesté me châtie de sa propre main, si j'invente un seul mot de ce que je vais dire.

Il raconta alors dans tous leurs détails les événements de la soirée du crime ; comment il avait fait venir Melchior Blanc dans le jardin du Louvre pour apprendre le résultat des démarches que lui, le ministre, devait faire auprès du roi en faveur du sergent ; comment ils avaient vu alors l'ombre de la reine dans les pièces occupées par maître Lamberto, le docteur ; comment ils avaient

remarqué ensuite l'inquiétude de la reine qui versa quelque chose dans le gobelet qu'elle passa ensuite au prince héritier.

— Pouvons-nous demander respectueusement à Sa Majesté, dit de Jonville en s'adressant au roi, si ce que témoigne le baron Labrosse, est exact ?

— Tel est en effet, monsieur le Président, le conte que cet homme est venu me servir plus tard et il cita comme témoin Melchior Blanc, mon sergent, auquel il fit dire, d'une manière ou de l'autre, des choses dont le pauvre garçon a eu bien des regrets par la suite, quand il apprit que ce qu'il avait vu, avait été manigancé, Dieu sait de quelle manière.

— Sire, s'écria Labrosse, votre serviteur ne pouvait cependant pas se rendre à la place de la reine dans l'appartement de maître Lamberto !... Votre serviteur ne pouvait cependant pas verser à sa place le poison dans le gobelet du prince héritier...

En présence de tant d'impudence la reine ne put maîtriser un geste de colère.

Elle se redressa et, d'une voix fière, elle dit à de Jonville :

— Monsieur le Président, voudriez-vous deman-

der à cet homme, s'il a reconnu la reine dans l'appartement du docteur et aussi s'il a vu que j'ai versé du poison dans le gobelet du prince héritier... Ah, mon Dieu, cette épreuve est trop lourde...

Elle s'affaissa sur son siège et les larmes jaillirent de ses yeux. Elle avait trop compté sur son énergie.

Monsieur le Président, répondit immédiatement Labrosse, j'ai juré de dire ici la vérité et rien que la vérité. Je n'ai pas dit autre chose... Je vous demande, messieurs de la cour, si l'un de vous aurait hésité, s'il s'était trouvé à ma place, à prévenir Sa Majesté, s'il avait eu en main, comme moi, les preuves de la culpabilité ? Moi, je n'ai pas hésité et je crois avoir fait mon devoir. La couronne de reine de France ne pouvait, par ma faute, être portée par une criminelle.

Messieurs de la cour, parmi ceux qui se trouvent devant vous, l'un a toujours été et est toujours, un fidèle serviteur de Sa Majesté et de la France. Vous connaissez tous sa conduite irréprochable, son blason sans tache. Je vous demande quel avantage je pouvais retirer, moi serviteur, de la mort du prince héritier ? Plonger dans la tristesse

le meilleur des rois, le plus aimé des maîtres ?... Vous savez tous à qui le crime devait profiter et je vous laisse donc le soin de juger.

La défense adroite de Labrosse, qui pouvait bien passer aussi pour une accusation, avait détruit immédiatement la bonne disposition produite sur la cour par les témoignages favorables précédents. L'opinion publique, si facile à conduire, mais surtout à dérouter, flottait de nouveau entre la culpabilité et l'innocence, surtout après l'allusion adroite de Labrosse, de laquelle il fallait déduire que Melchior Blanc avait été frappé d'un coup de couteau juste au moment où son témoignage, auquel il devait être renoncé maintenant, allait venir accabler la reine.

— Il ne nous reste plus, dit alors de Jonville, en s'adressant tant à la cour qu'au roi, qu'à entendre la lecture de la déposition de Melchior Blanc. Huissier, faites entrer les greffiers.

Ceux-ci entrèrent quelques instants plus tard, mais ils avaient l'air contrarié et ils allèrent parler à voix basse au Président.

A en juger par leurs mouvements et par leurs gestes, ils avaient essuyé un refus, et quand de Jonville frappa sur la table avec un certain empor-

tement, les greffiers se contentèrent de hausser les épaules, comme s'ils voulaient dire : Il n'y a rien à faire.

Le roi quitta son siège pour se rendre devant la cour afin de connaître la cause de l'interruption de la séance. Une expression de souci se peignit sur ses traits en apprenant que Melchior Blanc avait refusé de laisser acter sa déposition et Philippe murmura avec anxiété :

— Serait-il par hasard...

Il n'eut pas le temps d'achever. Un chuchotement traversa la salle et un soupir de commisération s'échappa de la poitrine de Marie.

Melchior Blanc était là, pâle comme la mort, après l'abondante perte de sang, appuyé sur l'épaule de son ami Breno et faisant visiblement appel à toutes ses forces pour ne pas succomber sous la tentative téméraire qu'il venait d'entreprendre.

Les membres de la cour se regardèrent avec étonnement et tous, indistinctement, eurent un mot d'admiration pour le brave garçon qui risquait la vie pour le salut de sa noble maîtresse.

— Messieurs les juges... je dois parler... Tout ce que cet homme a dit... mensonge... rien que mensonge...

— Approchez, Melchior Blanc, dit de Jonville.

Le sergent essaya, appuyé sur Breno, de donner suite à cette invitation, mais ses forces le trahirent et il s'affaissa sur un banc.

Après quelques instants il parut se remettre ; puis il se leva et pas à pas il arriva jusque devant la cour.

Il dut prêter le serment d'usage et il le fit d'une voix ferme. On allait l'interroger, mais son naturel reprit le dessus et il s'écria :

— Ah, messieurs les juges, ne croyez donc pas cet homme. C'est un scélérat, le plus grand scélérat qui court sous la calotte des cieux...

Mais le Président de la cour mit immédiatement fin aux témoignages d'amitié du sergent.

— Melchior Blanc, dit-il, vous allez répondre régulièrement aux questions que la cour vous posera. Etiez-vous au jardin dans la soirée du crime ?

— Oui, monsieur le Président...

— Aviez-vous prié le baron Labrosse d'intercéder en votre faveur auprès de Sa Majesté ?

— Oui ; il faut que je vous dise... Je croyais...

— Vous direz cela plus tard. Vous aviez donc bien demandé l'intervention du baron Labrosse ?

— Je l'avais demandée.

— Avez-vous dit au baron Labrosse que vous aviez vu la reine dans l'appartement du docteur Lamberto ?

— Mensonge, monsieur le Président, mensonge !... Je vous l'ai bien dit, que cet homme était un scélérat !

— Melchior Blanc, dit le comte de Jonville, je ne puis tolérer de telles expressions à l'adresse d'un gentilhomme, surtout de la part d'un roturier comme vous l'êtes. Nous verrons plus tard si une punition ne doit pas vous être infligée de ce chef.

A ces mots le rouge de la colère monta au visage de Melchior et, n'écoutant que son emportement habituel, il s'écria :

— Un scélérat est un scélérat, qu'il soit gentilhomme ou bourgeois. Mais cet homme ment quand il prétend que je lui ai dit avoir vu la reine. Il m'a dit : « Ce doit avoir été la reine », à quoi je lui ai répondu : « c'est possible », ignorant le projet infernal que forgeait le scélérat.

— Sa Majesté le roi a déclaré ici, il y a quelques instants, qu'en présence du baron Labrosse vous aviez avoué avoir reconnu la reine.

En entendant ces mots, Melchior regarda le roi

d'un air incrédule et s'inclinant respectueusement devant lui :

— Si j'ai dit cela, Sire, j'ai menti, menti sans le vouloir ou le savoir, car je déclare ici sur le salut de mon âme, que j'ai bien vu une ombre dans l'appartement de maître Lamberto, mais qu'il m'a été impossible de reconnaître qui que ce soit dans cette ombre. Je le répète, quand cet homme m'a dit : « C'est peut-être la reine », je lui ai répondu : « C'est possible ».

— Je vous ai dit aussi, monsieur le Président, dit le roi visiblement mécontent, que le sergent a bien prononcé ces mots, mais que je comprends maintenant sous quelles influences il a parlé alors. Il était du reste très émotionné.

— Je pourrais faire remarquer, avec tout le respect que je dois à Sa Majesté, que si le sergent ne parle pas comme autrefois, nous ignorons sous quelles influences il modifie maintenant son témoignage.

Le roi frissonna. Allait-il donc connaître aujourd'hui, lui le puissant monarque, toutes les humiliations ?

— Monsieur le Président, depuis quand le roi peut-il être insulté impunément en votre présence ? s'écria-t-il.

— Sire, répondit de Jonville, vous avez désiré que la justice suive son cours. Ni ma parole, ni ma puissance ne pourrait arrêter maintenant ce cours et cet homme, appelé comme témoin, est entièrement libre. Je devrais même le défendre contre votre puissance, Sire, si pénible que me serait ce devoir.

Le Président, s'adressant de nouveau à Melchior, lui demanda :

— Vous êtes-vous trouvé, avec le baron Labrosse, devant une des portes vitrées de la salle à manger au palais.

— Oui, il m'a conduit à cet endroit. Il me disait qu'il voulait voir si Sa Majesté le roi s'y trouvait déjà.

— La reine était-elle inquiète ?

Cette question surprit Melchior. Un combat se livrait en lui, mais il devait dire la vérité.

— Elle paraissait être inquiète.

— Racontez nous ce que vous avez vu.

Les forces, que Melchior avaient puisées dans la volonté de servir la reine, l'abandonnèrent peu à peu. D'une voix faible et par phrases saccadées et décousues, il rapporta ce qu'il avait vu dans la salle à manger, mais finalement la tâche lui

devint trop rude. L'incarnat, que l'effort avait appelé sur son visage, disparut et Melchior devint blême, jusqu'à ce qu'il s'affaissa enfin dans les bras de son ami Breno.

— Veillez sur lui, Breno, veillez sur lui, s'écria le roi d'une voix émue. Gardes, soutenez le sergent. Sa guérison sera un bonheur pour moi.

Breno jeta au roi un regard plein de reconnaissance ; puis les gardes soulevèrent Melchior et le transportèrent hors de la salle. Sur les indications de Breno le sergent fut déposé sur son lit avec toutes les précautions voulues.

Après avoir disposé convenablement l'oreiller, le bouffon s'assit au chevet du lit.

— Pauvre camarade, murmura-t-il en regardant son ami avec pitié, pauvre camarade, vous payerez cher peut-être votre élan de générosité. Pourquoi y a-t-il donc tant de méchants sur terre, alors que les hommes pourraient se rendre si heureux s'ils le voulaient. Dormez, camarade, dormez. Vous pouvez dormir la conscience tranquille et c'est ce qui constitue encore la plus grande des richesses. Il est bien regrettable qu'il y ait tant de scélérats qui conservent si aisément la tranquillité de conscience.

Breno resta longtemps assis au chevet de son ami, le cœur rempli d'angoisse au sujet de ce qui pouvait bien se passer là-bas, dans cette grande salle.

Quand il vit que Melchior était profondément endormi, il jugea qu'il pouvait bien quitter le malade pendant quelques instants, car il était attiré malgré lui vers cette salle où se jouait peut-être la vie d'une innocente.

Il ouvrit doucement la porte de la salle et vit que les assistants attendaient anxieusement la sentence de la cour.

Les juges s'étaient retirés pour délibérer.

Quel verdict apporteraient-ils ? Le doute devait exister chez eux, car les délibérations paraissaient durer depuis longtemps.

Breno sentait trembler ses jambes et ses regards allaient de la reine au roi ; tous deux étaient en proie à l'émotion la plus vive et étaient balancés entre l'espérance et le doute...

Soudain une porte s'ouvrit et les juges rentrèrent dans la salle.

Breno chercha vainement à lire sur le visage du comte de Jonville quelle était la décision de la

cour. Après avoir regagné sa place le Président s'inclina devant le roi et dit :

— Sire et vous tous qui êtes présents en ce lieu pour entendre la voix de la justice, sachez que nous avons jugé suivant notre honneur et notre conscience.

Il s'agissait pour nous de poser un exemple pour tous ceux qui suivraient de mauvais penchants et donneraient suite à des intentions criminelles ; il s'agissait pour nous de punir qui aurait mérité une punition.

Nous nous considérerions déshonorés à jamais, si nous demandions pour un accusé un châtement sans avoir la conviction de sa culpabilité. Cette conviction de culpabilité n'existe pas pour Marie de Brabant. Aucun de nous n'a osé affirmer sur son honneur et sa conscience, que Marie de Brabant était coupable du crime dont elle a été accusée.

A ces mots une expression de bonheur indicible se peignit sur le visage du roi qui jeta à Marie un regard plein d'amour.

Le Président n'avait cependant pas terminé son harangue Il poursuivit :

— Nous avons examiné attentivement tout ce qui a été dit à charge de Marie de Brabant et,

en âme et conscience, nous n'avons pas osé dire non plus : elle est exempte de toute faute. Nous, faibles créatures humaines, nous avons imploré le ciel de verser la lumière sur cette affaire et nous avons décidé que demain, à l'heure de midi, elle serait soumise au jugement de Dieu.

Nos crieurs feront connaître aux quatre coins de la ville, que l'accusation portée contre Marie de Brabant peut être combattue par tout chevalier, exempt de tache ou de reproche, qui entrera en lice pour elle. Des deux chevaliers, faisant partie de la cour de justice et qui croient en la culpabilité de la reine, l'un, le duc de Navarre, a décidé de proclamer, l'épée à la main, la culpabilité de la reine.

Quel désenchantement pour le roi !

Personne n'ignorait que jadis la belle Laurence, sœur du duc de Navarre avait fait immédiatement les rêves les plus ambitieux et croyait déjà son nom uni à celui de la maison régnante de France.

Pour le roi il avait été sans doute question d'un simple caprice, car quelques mois plus tard se répandit le bruit de ces fiançailles probables avec Marie de Brabant.

La famille de Navarre y avait vu un outrage,

quoique Philippe n'eût jamais fait de promesse à la belle Laurence.

Le roi croyait que cette rancune était éteinte, car en apprenant la composition de la cour de justice et en lisant le nom du duc de Navarre, il n'avait même plus songé à cette affaire.

Il pouvait donc supposer, sans pouvoir le dire, que c'était là le motif pour lequel le duc entraît en lice et aussi pour faire montre de ses grandes aptitudes dans le maniement des armes. Il était connu en effet comme étant une des plus fortes lames de la France entière.

Un soupir de soulagement avait été poussé dans la salle en entendant le verdict. Un courant de pitié s'était formé en faveur de la reine qui pouvait être innocente et sa conduite avait été si digne, si sublime, que de nombreux assistants étaient heureux d'entendre que le jugement de Dieu trancherait enfin cette affaire.

Marie de Brabant surtout se sentait heureuse. Elle n'avait pas douté un seul instant du triomphe de la vérité et elle avait encore plus de raisons d'espérer, maintenant que sa cause était déjà gagnée à moitié.

Elle avait l'espoir secret qu'il se trouverait

bien un chevalier pour ramasser pour elle le gant.

— Ah, se disait-elle, si mon frère Jean était ici ! Il serait mon sauveur et mon vengeur !

Le cœur soulagé, Breno était retourné auprès de Melchior Blanc. Lui aussi espérait une issue favorable et il dut faire des efforts pour ne pas réveiller son camarade afin de lui conter la bonne nouvelle.

Soudain une sonnerie de trompettes à l'extérieur fit trembler les petits carreaux de la pièce. Breno se redressa, anxieux pour son ami que cette sonnerie pouvait faire saisir. La sonnerie retentit pour la seconde fois.

— Qu'y a-t-il, Breno ? murmura le malade.

— Ce n'est rien, mon ami, dit le bouffon ; tenez-vous bien tranquille... Il y a de bonnes nouvelles pour la reine.

Un sourire de satisfaction plissa les lèvres de Melchior, quand la voix du crieur se fit entendre dans la rue :

— Il est porté à la connaissance de tous, que demain, à l'heure de midi, le jugement de Dieu tranchera l'affaire du crime commis sur la personne de notre cher prince Louis. Les chevaliers exempts de tache ou de reproche qui désirent soutenir

l'innocence de l'accusée, peuvent se présenter comme champions.

— Avez-vous compris, mon ami ? demanda Breno.

— Oui, Breno, c'est bien, murmura Melchior. Pourvu que le duc Jean arrive à temps...

* * *

Sur la grand' route conduisant de la frontière de Flandre à Paris, chevauchait un groupe de six gentilshommes. C'était à l'aube du jour où devait avoir lieu le jugement de Dieu. A en juger par la couche de poussière qui recouvrait leurs vêtements en désordre, les cavaliers devaient avoir fourni déjà une longue course.

Au milieu du groupe qu'il paraissait commander, chevauchait un gentilhomme de taille élancée qui paraissait être en proie à une grande agitation et qui, de temps en temps, poussait un profond soupir en laissant retomber la tête sur la poitrine.

— C'est plus fort que moi, messieurs, dit-il à un moment donné à ses compagnons ; je ne sais si c'est l'émotion ou bien si je suis réellement malade, mais il me serait impossible de maintenir l'allure que nous avons prise depuis notre départ.

— Monseigneur le duc, répondit le plus jeune des gentilshommes, on ne peut désirer l'impossible, si regrettable que ce soit. Si je ne me trompe, nous devrions encore fournir une course de cinq heures pour atteindre Paris. Si vous consentiez à prendre une demi-heure de repos, votre indisposition se dissiperait peut-être. Espérons que cette demi-heure ne nuise pas à notre cause.

Le gentilhomme de taille élancée, qui n'était autre que le duc Jean de Brabant, ne répondit pas, mais l'expression de son visage prouvait qu'il souffrait réellement.

— Je crois avoir trouvé un meilleur moyen, dit Charles Labrosse après un moment de réflexion. Si Votre Altesse le juge convenable, je pourrais continuer seul pour Paris. Dans une heure je puis même quitter la grand'route pour couper au plus court par des chemins qui me sont connus, ce qui me fera gagner encore du temps. En cas de besoin je pourrais annoncer votre arrivée.

— Votre idée est excellente, répondit le duc Jean. Je dois vous admirer, messire Labrosse, d'abord pour votre intelligence et ensuite pour le sacrifice que vous vous imposez. Entre gens comme nous, il ne peut évidemment être question de récompense ;

il faut cependant que je vous dise, que si jamais le duc Jean peut vous être utile, vous n'avez qu'à vous adresser à lui et qu'il n'hésitera pas une minute à vous prouver qu'il sait reconnaître les services rendus.

— Je le considérerais comme une chose impardonnable, répondit Charles Labrosse, de demander une récompense pour avoir fait une chose que la conscience m'imposait. Je m'estimerais déjà être le plus heureux des hommes, si je pouvais détourner les maux qui menacent en ce moment ma chère patrie.

Le groupe continua sa chevauchée jusqu'à ce que Charles reprit de nouveau la parole :

— J'espère que ces messieurs ne m'en voudront pas si je m'éloigne pendant quelques instants avec Son Altesse pour prendre ses instructions.

Les gentilshommes répondirent d'un hochement de tête et aussitôt le duc Jean ralentit l'allure de son cheval, car il était curieux de savoir ce que le jeune homme pouvait bien avoir à lui demander en ce moment.

— Je suis quelque peu embarrassé, Altesse dit Charles, pour vous demander une faveur juste au moment où vous venez d'exprimer vos bonnes

intentions à mon égard, mais je n'aurai peut-être plus l'occasion de vous adresser une prière qui me brûle les lèvres depuis que nous avons quitté le Brabant, seulement je n'ai pas osé parler jusqu'ici.

— Voyons votre prière, jeune homme, répondit le duc ; s'il est en mon pouvoir d'y donner suite, je le ferai.

— Ce que j'ai à vous demander est bien en votre pouvoir, Altesse, poursuivit Charles, mais je crains qu'il n'entrera pas dans vos intentions d'agréer ma demande.

— Comment cela ? dit le duc avec étonnement. Croyez-vous donc que je ne me rende pas compte de ce que je vous dois et que je n'admire pas votre conduite, d'autant plus que votre père...

— C'est précisément de mon père que je désirerais vous entretenir, Altesse...

— Demandez moi tout ce que vous voulez pour vous-même, s'écria le duc Jean et je tâcherai de vous l'accorder, mais pour votre père... Songez donc, messire, qu'il est cause de tout ce qui arrive.

Charles Labrosse courba la tête, convaincu

qu'il allait avoir à défendre une mauvaise cause. Il répondit timidement :

— Il reste toujours mon père, Altesse. Supposons que vous parveniez à détourner le malheur qui menace la maison de France ; sur qui retomberait le châtement ? Sur mon père. O, Altesse, permettez-moi d'espérer qu'aujourd'hui votre cœur jubilera de joie ; y aurait-il alors encore place dans votre cœur pour des sentiments moins nobles ? Moi-même j'ai perdu une grande partie de l'amour qui je lui portais jadis, mais la vie ne sera-t-elle pas pleine de remords pour moi quand je songerai que mon intervention a causé la perte de mon père ?

Les paroles de Charles Labrosse mettaient le duc dans un grand embarras.

Le jeune homme était-il bien sincère ? Tout semblait l'indiquer en lui, mais cette intervention n'était-elle pas une combinaison, afin de pouvoir obtenir plus aisément, comme récompense, la liberté de son père ?

Charles lisait facilement sur le visage du duc ce qui se passait dans le cœur de celui-ci, mais il était déjà trop homme de cour pour interrompre le cours des idées du duc.

— Votre père sait-il que vous vous êtes rendu à Bruxelles ? demanda soudain le duc en fixant le jeune homme.

Charles ne fut pas surpris en s'entendant poser cette question ; il réfléchit un instant avant de répondre.

Il ne pouvait cependant pas dire au duc qu'il avait déjà été une première fois sur le point de partir pour Bruxelles, mais que son père l'en avait empêché en l'enfermant au bourg de La Roche.

— Monseigneur, dit-il, mon père ignore mon départ, mais il le supposera. Je vous jure cependant, que ce n'est pas en vertu de ses ordres, ni après une entente avec lui, que je suis venu à vous ; je n'ai suivi que l'inspiration de mon cœur.

Ces paroles avaient été prononcées d'un ton si sincère, que le duc n'hésita pas plus longtemps.

— Eh bien, messire, dit-il, je vous donne ma parole de gentilhomme, que la peine la moins sévère sera appliquée à votre père. Ce sera pour moi une question de conscience d'obtenir cela du roi Philippe. Vous devez cependant vous attendre

à une peine, dans tous les cas et le bannissement serait, d'après moi, la seule issue.

— Merci, Altesse, répondit Charles, car même cette issue est une faveur pour moi.

Puis le jeune homme prit congé des autres cavaliers et partit au galop dans la direction de Paris.

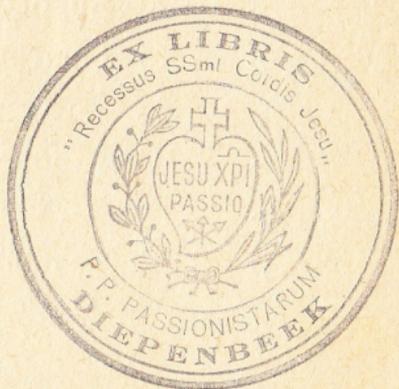


Marie

de

Brabant

PAR Mr. HUBERT †
DESSINS DE †††††
††† E. WALRAVENS



ANVERS
L. OPDEBEEK
57, Rue St. Willebrord, 57
1904

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre		Page
I	La Princesse Marie	I
»	II Desseins scélérats	» 28
»	III L'empoisonnement	» 71
»	IV Un nouvel hôte au Louvre	» 141
»	V Un témoin encombrant	» 177
»	VI Une étoile qui pâlit	» 191
»	VII Acte d'héroïsme de Melchior Blanc	» 220
»	VIII Nuages sombres	» 245
»	IX Tu récolteras ce que tu auras semé	» 262
»	X Surprise !	» 306
»	XI Charles Labrosse à Bruxelles	» 345
»	XII La vengeance d'Alexandre	» 364
»	XIII Innocence et désir de vengeance	» 384
»	XIV Le jugement de Dieu	» 441
»	XV Le châtimeut	» 470